1. Introduction : philosophie générale du PCDN

1.1 Le contexte général

Le problème de la conservation de la nature n'appartient plus aujourd'hui uniquement aux gestionnaires des réserves naturelles !

« Tout va très mal pour la faune et la flore, bref notre environnement… » mais est-ce vraiment correct de dire cela pour Chimay ?

C'est à voir ! Justement le PCDN va permettre de se rendre compte vraiment de la situation, par nous-mêmes et avec l'aide de spécialistes.

Le PCDN de Chimay est donc né de la volonté de permettre la participation de chaque citoyen (et ils sont nombreux !) qui le désire à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine naturel commun. La nature est comme une belle femme avec qui on aime être et que l'on a plaisir à contempler. Et bien oui !

1.2 La Philosophie

Le PCDN met en avant quatre dimensions importantes de l'action citoyenne :

- l'esprit d'**ouverture** : chacun met au vestiaire ses préjugés, écoute l'autre et apprend à mieux connaître les différentes réalités des activités humaines,…
- l'espace de **dialogue** (= partenariat) : chacun peut s'exprimer, donner son avis, attirer l'attention sur des points particuliers.
- la **collaboration** et le **consensus** : on se met d'accord sur des objectifs communs que l'on tente de concrétiser ensemble, chacun amenant sa pierre à l'édifice selon ses qualités et ses capacités,…
- l'**aspect évolutif** du document global P.C.D.N., de la dynamique et des projets : au-delà de la signature du « contrat » (voir ci-après), il faudra continuellement s'adapter aux réalités du moment : opportunités, nouveaux partenaires, nouveaux projets, remodeler un projet qui n'est plus adéquat,…

L'aboutissement du P.C.D.N. réside en la signature d'un « **Contrat communal de développement de la nature** » par le partenariat local. Chaque partenaire va donc s'engager à tenter de concrétiser le Plan et son programme d'actions pour les cinq années à venir (et au-delà).

En signant le P.C.D.N., cela signifie pour le partenaire :

- qu'il est d'accord avec les objectifs de la stratégie générale en faveur du réseau écologique de la commune et avec les objectifs des stratégies particulières à chaque thème (tourisme, eaux, espaces verts,…).

- qu'en tant que partenaire-signataire, il va tout faire, dans la mesure de ses possibilités (financières, temps disponible,…), pour aider le partenariat à réaliser concrètement ces objectifs via leurs projets définis ou via de nouveaux projets à définir (opportunité, urgence, nouveaux partenaires,…).

- qu'en définitive, il s'engage moralement vis-à-vis du groupe P.C.D.N. local à mieux respecter la nature ou à œuvrer en sa faveur, aussi bien dans ses activités quotidiennes (de gestionnaire, d'élu, d'enseignant, …) qu'à travers les activités du partenariat.

1.3 L'Objectif général du PCDN

L'objectif d'un PCDN est de préserver et d'améliorer le patrimoine naturel et paysager d'un territoire communal dans ses composantes physiques et biologiques tout en respectant et en favorisant le développement économique et social des habitants.

Préserver la nature se révèle donc un challenge ambitieux, concernant chacun d'entre nous et notamment les communes où l'on peut retrouver une variété de milieux différents : cours d'eau, carrières, zones agricoles et forestières, friches,…

Gérer ces différents milieux, tenir compte des relations qui existent entre eux, mettre sur pied des projets visant à conserver ces sites, c'est permettre à la nature de s'y développer ou d'y retrouver une place.

Pour y parvenir, il est donc nécessaire de planifier toutes les actions envisagées.

Un Plan Communal de Développement de la Nature est un programme d'actions faisant participer tous les acteurs locaux. Celui-ci est échelonné dans le temps sur le territoire d'une commune et vise à permettre à la nature de garder ou de retrouver une place dans notre vie de tous les jours.

Le PCDN s'ouvre à tout un chacun : l'Administration communale, des particuliers intéressés par la nature, des professionnels, forestiers ou agriculteurs, des ASBL, des clubs, etc… Chacun y est toujours le bienvenu !

Tous ces partenaires ont un but en commun, celui de préserver, de protéger ou encore d'accroître la biodiversité de leur commune.

Ces acteurs concernés par la conservation de la nature peuvent dialoguer entre eux librement, en se respectant les uns les autres et en apprenant à mieux connaître les différentes réalités des activités humaines.
Un esprit de collaboration et de consensus peut alors s'installer afin de mettre en commun des objectifs que l'on tente ensuite de concrétiser ensemble en fonction des compétences et des disponibilités de chacun.

1.4 Mise en place du PCDN Chimay

Tous les citoyens de la commune de Chimay sont conscients de vivre dans un environnement privilégié et encore préservé.

Un projet tel que le PCDN comporte un aspect démocratique intéressant à travers le processus de partenariat et de participation en proposant de réunir des intérêts contradictoires dans un seul objectif : mener des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Depuis 2002, l'administration communale de Chimay initie un Plan Communal de Développement de la Nature.

Un partenariat, structuré en groupes de travail thématique s'est donc mis en place et est chargé d'étudier et d'élaborer des projets concrets en relation avec les buts poursuivis par le PCDN.

Parallèlement à la mise en place du partenariat, un bureau d'études de l'Université de Liège a été chargé de réaliser un inventaire du Patrimoine Naturel et Paysager de l'entité dont les principaux objectifs sont :

- de réunir une série d'informations sur le patrimoine existant
- d'identifier les points stratégiques et visualiser les points faibles du réseau écologique.

Cet inventaire a débouché sur l'élaboration d'un rapport d'étude et de cartes reprenant entre autres le réseau écologique et les richesses du Patrimoine Naturel et Paysager ;
A partir de ce rapport et de ces cartes, des plans d'action ont été étudiés.

Ce document peut être consulté par tous à l'Administration Communale de Chimay, au service des Travaux à Forges.

Parallèlement à l'étude du patrimoine naturel, un partenariat s'est mis en place à l'initiative de l'Administration communale.

Celui-ci est relativement bien diversifié et de nombreux secteurs y sont représentés.

Nous retrouvons dans celui-ci :

- le secteur public avec l'Administration communale qui a rédigé le dossier de candidature, la Région wallonne – DGRNE – Division Nature et Forêts avec un travail particulièrement efficace au cantonnement de Chimay et du service de la pêche,
- le secteur privé avec de nombreux particuliers soucieux de la protection de notre environnement, des pêcheurs,
- le secteur économique avec des agriculteurs, des industriels,
- des associations de défense de la nature,
- les écoles primaires et secondaires (école de Baileux / Athénée Royal avec la section « technicien en environnement… »).

Ce partenariat s'est organisé en différents groupes de travail et en comité de gestion dans lequel chacun des groupes est représenté par l'un de ses membres.

Régulièrement, ce comité de gestion se réunit afin de faire le point sur le travail de chaque groupe, sur l'état d'avancement des projets. Il est aussi chargé d'organiser les réunions plénières qui sont l'occasion pour chaque partenaire de se rencontrer et d'échanger ses idées avec l'ensemble du groupe.

A l'heure actuelle, certains secteurs sont encore peu ou pas du tout représentés dans le partenariat de Chimay. Les partenaires ont donc à cœur de motiver et d'intéresser d'autres personnes afin que celles-ci rejoignent le PCDN.

Le partenariat reste ouvert à tous !

2. DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE

2.1. APERÇU GEOGRAPHIQUE

2.1.1. Territoire et population

La commune de Chimay est située au sud de la province de Hainaut, arrondissement de Thuin. Regroupant 14 anciennes communes : Baileux, Bailièvre, Bourlers, Chimay, Forges, L'Escaillère, Lompret, Rièzes, Robechies, Salles, Vaulx et Villers-la-tour, sa superficie atteint 19.711 hectares.
Avec près de 10.000 habitants, la densité de la population est de 49,4 habitants au km² (moyenne wallonne de 200,7 hab/km²). Les communes voisines présentent également une densité de population faible : à l'ouest Momignies (59,9 hab/km²), à l'est Couvin (64,8 hab/km²), au nord Sivry-Rance (62,9 hab/km²) et Froidchapelle (41,6 hab/km²).
Il est à remarquer que ce territoire, homogène du point de vue de sa densité de population et de son paysage (voir ci-dessous), ne l'est pas du tout en ce qui concerne les limites administratives, puisque toute la limite est de la commune de Chimay correspond à la séparation entre la Province de Hainaut et celle de Namur. Cette hétérogénéité administrative se marque évidemment encore plus au sud et au nord-ouest la commune de Chimay correspondant avec la frontière française sur près de 20 km.
Indépendamment de cet « obstacle » administratif, des contacts fructueux ont déjà été pris avec les PCDN des communes voisines :Froidchapelle, Couvin, Viroinval (en attendant Momignies) afin d'élaborer une stratégie commune notamment au travers du réseau hydrographique.

2.1.2. Localisation

La commune est éloignée des grands centres urbains et ne subit donc pas d'effet de suburbanisation de la part de ceux-ci.
Distances principales :
Charleroi via Beaumont : 49 km
Charleroi via Couvin : 56 km
Mons : 57 km
Namur : 77 km
Charleville –Mézières : 57 km

2.1.3. Occupation du sol

Elle correspond typiquement à celle d'une commune rurale :

- Zones urbanisées : 5 %
- bois : 47 %
- prairies : 40 %
- terres cultivées : 4 %

Le territoire est donc fortement marqué par sa composante « verte », les pressions subies sont faibles.

2.2. Diagnostic du réseau écologique et de la biodiversité

Synthèse de l'inventaire réalisé par le bureau d'étude aCREA-Ulg. Le document complet peut-être consulté à l'administration communale.

Le territoire communal de Chimay constitue une région de transition entre la Fagne et la Calestienne au nord et l'Ardenne atlantique au sud.

2.2.1. Réseau hydrographique

Deux bassins hydrographiques et 3 sous-bassins sont présents sur le territoire. Le bassin de la Meuse, le plus important, est représenté par deux sous-bassins : celui du Viroin autour de l'Eau Blanche en Fagne-Calestienne, de l'Eau Noire en Ardenne et de leur nombreux petits affluents et celui de la Sambre autour de l'Helpe et du ruisseau de Bailièvre.
Le sud-ouest de la commune appartient au bassin de la Seine, l'Oise y prend sa source. Des étangs d'étendue variable sont parsemés à travers tout le territoire. L'étang de Virelles, avec ses 116 hectares, est un des plus grands étangs de Belgique.

2.2.2. Paysage

Deux formations principales alternent dans le paysage : la forêt et les zones rurales. 5 territoires paysagers sont présents sur la commune (Droeven & al. 2004) :

- **La bordure forestière de la Fagne** au nord est creusée par les incisions de l'Eau d'Eppe et des affluents de l'Eau Blanche. Elle est majoritairement occupée par la forêt ponctuée de quelques clairières abritant de rares hameaux.
- **La dépression fagnarde** à l'extrême nord-est de la commune, présente un relief doux dominé par les forêts.
- **Les replats de Chimay** dans la partie centrale sont caractérisés par un relief plane offrant des paysages calmes dominés par des prairies et localement des labours. Cette zone regroupe la majorité des noyaux d'habitat.
- **Le plateau de la Haute Thiérache, des Rièzes et des Sarts** au sud-ouest et au sud de la commune présente un relief doux de plateau ondulé, relativement uniforme et légèrement incliné vers l'ouest.
- **La bordure septentrionale du plateau ardennais** au sud-est offre des paysages d'entailles profondes et de replats quasi exclusivement forestiers.

2.2.3. Etat du réseau écologique et de la biodiversité

De part sa situation géographique, et en grande partie du fait de la géologie locale, le territoire de Chimay est caractérisé par une grande richesse.
On peut y distinguer huit grands types d'unités :

- le massif forestier principalement feuillu du nord de la Fagne ;
- les prairies de Fagne, fréquemment situées sur sol hydromorphe et en milieu bocager, souvent fauchées puis pâturées ;
- l'étang de Virelles ;
- les pelouses calcaires et hêtraies calcicoles de Calestienne ;
- le plateau où domine une agriculture intensive ;
- le massif forestier feuillu et mixte du nord de l'Ardenne ;
- les vallées ardennaises où alternent fréquemment les prairies intensives, les étangs d'agréments, les prairies humides et les plantations résineuses ;
- les massifs forestiers enrésinés ardennais du sud ;

Comme partout, les développements récents de l'habitat et de certaines techniques modernes de l'agriculture (relativement peu présentes sur le territoire concerné), ont fait disparaître bon nombre d'espèces sauvages naguère répandues dans le territoire rural.

Il est donc important de maintenir les milieux encore présents et de reconstituer un maillage écologique suffisamment dense là ou il est rompu, afin de relier entre eux les sites d'intérêt écologique majeur (zones centrales et zones de développement).

Les zones centrales (à l'abri de l'activité humaine ou en présence d'activité en faveur de la nature) identifiées et cartographiées regroupent des milieux variés :
en milieu ouvert :

- L'étang de Virelles, la roselière et les prairies humides voisines
- L'étang de la Fourchinée
- Diverses prairies humides situées entre le sud du bois de Fagne et le nord de la route Chimay-Virelles-Lompret-Aublain
- Des prairies humides relictuelles dans le bassin de la Sambre (vallée de l'Helpe et « Aux Desiviers »).
- Les pelouses calcaires de la région de Lompret – Virelles
- La cariçaie à lache paniculée de Boutonville
- Les fragments de pelouses calcaires de Robechies et Bailièvre
- L'ancienne carrière de Saint Remy
- L'ancienne gare de Seloignes (Chimay)
- Les prairies du Vivier Janjo (Forges)
- Deux prairies humides situées le long du Ry de France
- Les prairies humides de la vallée de l'Eau Noire à l'Escaillère, Le Boulan, Nimelette, la Forge Jean-Petit et le Pré Brûlard.

Les zones centrales fermées sont nombreuses et de superficie importante :

Elles couvrent quatre grandes unités :

- le massif du Bois de Fagne ;
- les hêtraies calcicoles de Calestienne, présentes essentiellement sur les versants encaissés de l'Eau Blanche ;
- les bois communaux (chênaies) de Villers-la-Tour, St Remy et Forges.
- Quelques petits bois feuillus situés au sud de l'Ardenne, soit sur les versants escarpés de l'Eau Noire, soit en situation (para) tourbeuse (Aulnaie, Boulaie).

Bien que la massif du Bois de Fagne et les bois communaux soient exploités en grande partie, leur intérêt phytogéographique élevé, leurs faciès remarquables (vieilles chênaies notamment) et leur richesse botanique et ornithologique nous ont conduits à les désigner en zone centrale.

Les zones de développement (zones présentant un intérêt écologique certain mais qui ont subi l'effet d'activités humaines) sont principalement :
en milieu ouvert :

- Les prairies semi-intensives de la vallée de l'Eau Noire
- Les prairies semi-intensives de la vallée de l'Eau Blanche
- Les prairies semi-intensives de la vallée de l'Helpe
- Les prairies semi-intensives situées dans diverses vallées secondaires
- Les prairies intensives abandonnées avec formation de fourrés
- Les prairies de fauche moyennement fertilisées
- Les prairies bocagères sur sol hydromorphe situées en lisière du massif des bois de Fagne
- La carrière exploitée de Lompret
- La carrière exploitée de Baileux

Les zones de développement fermées sont :

- le bois des Hauts Marais
- les plantations d'épicéas sur les fortes pentes de la vallée de l'Eau Noire
- les pinèdes de Calestienne
- toutes les surfaces boisées feuillues non reprises en zone centrale, en particulier les forêts mixtes.

Les zones et éléments de liaison constituent le maillage écologique du territoire. Cette trame de petits éléments linéaires ou ponctuels contribue à relier les zones centrales et de développement. Plusieurs composantes principales sont identifiées sur le territoire de Chimay :

- les deux voies ferrées désaffectées auxquelles s'ajoutent les bords de routes et de chemins. De par son caractère continu et la présence de nombreux remblais, le réseau ferroviaire constitue un élément déterminant pour le maillage écologique. De nombreux animaux sont connus pour emprunter ces éléments linéaires afin de passer d'un site à l'autre. Une espèce végétale rare en Wallonie, la petite linaire (*Linaria repens*) et un reptile protégé, le lézard vivipare, sont particulièrement bien représentés le long de l'ancien chemin de fer des trois vallées.

- **le réseau de haies** d'essences indigènes ; elles sont souvent libres, plus rarement taillées, sauf aux abords des villages. Le réseau de haie est encore bien fourni dans une grande partie de la Fagne. Il a en revanche été presque anéanti sur le plateau de la Calestienne, en particulier le long de la N52. En Ardenne, les haies sont peu abondantes. Les haies sont composées d'un mélange d'essences ligneuses : l'aubépine à un style, l'aubépine à deux styles, le prunellier, le sureau noir, le noisetier, le charme, l'églantier,… Elles contiennent même des arbres devenus peu fréquents dans nos régions comme l'orme champêtre. Les arbres et arbustes de ces éléments linéaires s'accompagnent d'un très grand nombre d'espèces herbacées et produisent quantité de graines et de fruits dont se nourrissent les oiseaux.

- **le réseau d'alignement d'arbres indigènes**; moins fournis que le précédent, ce réseau n'en représente pas moins un grand intérêt. Les rangées d'arbres sont souvent composées le long des routes de hêtres, de chênes, de tilleuls,…, et le long des ruisseaux et rivières d'aulnes et de saules. En outre, ils augmentent fréquemment la qualité paysagère locale.

- **les prairies intensives des fonds de vallées** : ces prairies, bien que de faible valeur biologique sont situées le long de couloirs naturels et de ce fait plus fréquentées par les espèces qu'en situation de plateau. Les principaux couloirs de liaison de ce type sont situés dans les grandes vallées : L'Helpe, l'Eau Blanche, l'Eau Noire et leurs affluents.

- **les vieux murs** des villages et des cimetières, surtout lorsqu'ils sont peu ou non rejointoyés comme dans le cœur historique de Chimay.

Evolution des sites et des éléments d'intérêt biologique depuis la carte d'évaluation biologique

La carte d'évaluation biologique réalisée en 1985 permet de dresser un constat sur l'évolution du réseau écologique dans la partie nord du territoire.

Ainsi, les faits suivants ont été constatés :

- Une pelouse calcaire a été détruite (urbanisation) récemment à Lompret au sud-ouest du lieu-dit « Les Quartiers ».
- La zone humide contiguë à l'étang du Merdeu a été récemment détruite.
- Un grand nombre de prairies humides ont été drainées au cours des 20 dernières années, en particulier dans la vallée de l'Helpe, le long du ruisseau situé au nord du bois de Bailièvre (« Desiviers »), ainsi que dans la région de Virelles.

C'est pourquoi ces prairies humides, inscrites comme zones de grand intérêt biologique sur la carte d'évaluation biologique en 1985, ont été placées en zone de développement ou en zone de liaison sur l'actuelle carte du réseau écologique alors qu'elles représentaient d'importantes zones centrales il y moins de 20 ans. Ceci ne signifie en rien que ces zones ne présenteraient pas un réel potentiel biologique si une restauration de ces sites était entreprise. Il n'en va pas de même pour la pelouse calcaire à Lompret et la zone humide de l'étang du Merdeu qui sont détruites.

En outre, le bocage a été altéré en divers endroits suite à l'arrachage de haies.

2.2.4. Identification des contraintes

La carte des contraintes identifie et localise les principales contraintes positives (c-à-d celles qui sont en accord avec la conservation de la biodiversité) ou négatives (qui s'opposent à la conservation de la biodiversité). Elle distingue les contraintes liées à l'affectation du sol et celles liées à l'occupation des sols.

Contraintes liées à l'affectation du sol

Elles dérivent essentiellement des plans d'affectation prévus dans la cadre de la législation relative à l'aménagement du territoire (plan de secteur, plan particulier d'aménagement), ainsi que d'éventuels projets liés au remembrement ou à des travaux importants (liaisons routières, extension de zones d'activités …)
A Chimay, le plan de secteur de Thuin-Chimay a relativement bien intégré les préoccupations de conservation du patrimoine naturel. Les sites de grand intérêt écologique ont pour la plupart été pris en compte en les inscrivant en zone N (zones naturelles d'intérêt scientifique ou réserves naturelles) ou en zones d'espaces verts. Les autres zones d'affectation (habitat, activité économique, aménagement différé, loisirs) sont rarement des zones possédant un grand intérêt biologique.
Sont présentes comme **contraintes positives** :

- quatre réserves naturelles
- de nombreuses zones Natura 2000
- les zones N
- les zones d'espaces verts
- les zones de parc
- un site archéologique
- des sites classés par la Commission Royale des Monuments et des Sites
- des périmètres d'intérêt paysager
- les périmètres de prévention des captages d'eau

En ce qui concerne les **contraintes négatives** :
Les zones très sensibles du territoire sont dans l'ensemble à l'abris de changement d'affectation (malgré un exemple malheureux récent). Il convient toutefois de rester attentif à l'évolution de l'une ou l'autre situation.

Contraintes liées à l'utilisation du sol

Globalement, ces contraintes restent relativement faibles. On peut néanmoins relever les préoccupations suivantes :

- les obstacles au déplacement des animaux créés par les voies de communication principales
- les obstacles à la libre circulation des poissons dans plusieurs cours d'eau
- la disparition de petits éléments naturels du maillage écologique suite à certaines pratiques agricoles
- des modifications néfastes liées au développement de l'habitat, en particulier l'introduction d'espèces végétales exotiques
- la menace créée par des hautes densités de gibier dans les milieux boisés
- la plantation de résineux le long des cours d'eau et de leur source
- la situation des lisières des boisements de résineux (bordure des chemins, des zones agricoles)

2.2.5. Conclusion

Le constat est donc relativement positif : le territoire communal a réussi à garder ses atouts naturels, tant au niveau des paysages, de la biodiversité et du réseau écologique. Mais ce milieu reste plus que jamais fragile, et il convient de lui accorder la plus grande vigilance afin de garantir sa pérennité.
Il s'agit là du premier objectif du PCDN de Chimay qui devra s'attacher également à sensibiliser et responsabiliser au mieux la population locale afin qu'elle prenne conscience de la qualité de son environnement (souvent plus reconnu à l'extérieur que chez nous !) et de la nécessité de le gérer de manière active. Certaines personnes se sont déjà manifestées dans ce sens, elles font l'objet du chapitre suivant.
Au delà de l'engagement citoyen, le PCDN doit également devenir un véritable outil de gestion de l'environnement local à la disposition du monde politique en dehors de tout clivage partisan.

2.3. LE RESEAU HUMAIN : PARTENARIAT

2.3.1. Organisation du partenariat

Pièce essentielle du PCDN, le partenariat est constitué progressivement au fil des réunions de préparation, des plénières, puis des groupes de travail en touchant un public large, mais parfois dispersé. La durée de la procédure d'aboutissement au plan proprement dit en a malheureusement découragé quelques uns.
Il convient de souligner ici un paradoxe important : la qualité de notre environnement ne fait aucun doute auprès de nos concitoyens, l'image est fortement ancrée et est présentée comme une vitrine touristique incontournable. Mais la connaissance de cet environnement, ses problèmes et les solutions à apporter sont peu perçues de manière générale dans la population. Il s'agit le plus souvent de passionnés isolés plutôt que de sociétés officielles d'ailleurs peu présentes sur le territoire.
La constitution du partenariat s'est donc ressentie de cette situation de fait.
Il ne faut pas perdre de vue que ce partenariat reste en permanence ouvert à toute personne ou groupe désireux de s'investir dans des tâches concrètes.

Au fur et à mesure des travaux et des intérêts manifestés, des lignes directrices se sont dégagées qui ont abouti finalement à la constitution de trois groupes de travail :

- groupe « rivières »
- groupe « faune / flore »
- groupe « agriculture »

3. Programme d'action

3.1. Stratégie générale

Le diagnostic du réseau écologique et de la biodiversité a mis en évidence un patrimoine naturel exceptionnel, de grande qualité et diversifié.

Grâce au PCDN et à ses partenaires, la commune peut assurer une gestion adéquate de ce patrimoine naturel en tenant compte des composantes environnementales, socio-économiques et urbanistiques.

C'est ainsi qu'un long travail de discussion, de réflexion et de négociation au sein du partenariat a permis de mettre en place un programme d'actions destiné à maintenir et sauvegarder notre environnement.

Ce programme est une base de lancement des actions en faveur de la nature. Chaque année, des priorités seront dégagées, des opportunités permettront de réaliser certains projets, d'autres seront placés en attente, d'autres encore devront être remaniés.

Tenant compte de l'état actuel du patrimoine naturel et des réalités socio-économiques de l'entité, le partenariat du PCDN s'est fixé les priorités suivantes dans le cadre de l'élaboration du PCDN :

- Sensibiliser et éduquer la population à la protection de l'environnement ;
- Maintenir et renforcer la biodiversité dans les différents types de milieux ;
- Veiller à maintenir et renforcer l'ensemble des zones et les éléments existants afin de préserver et d'améliorer le réseau écologique existant.
- Préserver les paysages

3.2. Stratégie par milieu/thème

3.2.1. Groupe « RIVIERES »

Quels sont les objectifs poursuivis par ce groupe ?

Il s'agit de lister, d'étudier et de veiller à l'aboutissement de projets visant à l'amélioration générale du réseau hydrographique de l'entité et plus particulièrement dans le domaine biologique, social et environnemental.

Quels sont les éléments déclencheurs de la création de ce groupe ?

- une mobilisation citoyenne et des administrations concernées.
- La Directive cadre sur l'eau, directive européenne 2000/60 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Pratiquement, chaque pays ou chaque région suivant le cas est mis en demeure de veiller à l'application de cette Directive en adaptant sa législation, ce qui a produit en ce qui nous concerne le Code de l'Eau en Région wallonne.
  Sans trop entrer dans les détails, il faut cependant savoir qu'une date limite (2015) a été fixée pour atteindre le « bon état écologique », ce qui signifie que nous devons dès à présent agir en vue de l'amélioration du niveau biologique, physico-chimique et hydromorphologique de nos rivières.

Comment ce groupe fonctionne t'il ?

Tenant compte de la dispersion des pôles d'intérêt, le groupe « rivières » s'est subdivisé en sous-groupes répartis sur le plan géographique.
C'est ainsi que nous avons pu développer grâce à des « noyaux » motivés, les sous-groupes suivants :
OISE –WARTOISE, VILLERS-LA-TOUR, St-REMY-CHIMAY, Ruisseau de BARDOMPRE, et Ruisseau de BOUTONVILLE.

Toutefois, il arrive que des actions soient communes à plusieurs sous-groupes, ce qui a comme conséquence que certains projets soient repris sur une fiche-projet unique.

C'est le cas de la fiche 4 qui propose la publication d'une brochure « vitrine de nos rivières » et qui concerne tous les sous-groupes.

C'est également le cas de la fiche 5 où deux sous-groupes proposent une action de nettoyage de rivière, la fiche 9 prévoyant un affichage par panneaux de sensibilisation et de prévention.

La fiche 10 prévoit une journée « école de pêche et de connaissance du milieu aquatique » valable pour tous les sous-groupes.

Enfin, la fiche 18 met en évidence les problèmes de piétinement des rivières par le bétail ; il s'agit donc d'un point d'intérêt général.

En conclusion :

C'est sans compter, ni le temps, ni les efforts, en semaine, les week-ends, le soir…
Par beau temps, mais aussi sous la pluie, dans le froid, devant l'écran d'un ordinateur, cherchant des renseignements dans diverses administrations, bataillant contre les tracasseries administratives,…toujours bénévolement !
C'est le prix à payer pour rendre à la Nature ce que nous lui avons parfois volé.
Et comme la Nature est généreuse à partir du moment où elle est respectée, gageons que notre action sera largement récompensée par l'intérêt suscité auprès de la population pour d'autres actions à envisager.

En effet, le PCDN ne s'arrête pas ici !
D'autres bonnes volontés peuvent se manifester et rejoindre le groupe « RIVIERES » pour d'autres actions, éventuellement dans des secteurs n'étant pas encore représentés.

Claude BOISNARD,

Coordinateur du groupe « Rivières ».

3.2.2. Groupe « FAUNE / FLORE »

La réalisation des fiches décrivant les projets du groupe Faune/Flore est le résultat d'une dizaine de réunions et de visites de terrain. Neuf « fiches-projet » ont ainsi été dressées. Elles constituent l'essentiel des projets actuels. Il est évident qu'elles sont le résultat des volontés des membres bénévoles actuels du groupe. D'autres projets hantent certains esprits et pourrons, nous l'espérons, prendre des formes plus concrètes. Un projet ambitieux a, d'autre part, pris quelque recul et reste en attente (pâturage extensif par des races rustiques).

Trois grands axes sont à retenir dans la philosophie des actions proposées actuellement.

1. Protection des espèces :

Des espèces intéressantes sont présentes à Chimay et demandent une protection pour se maintenir, c'est le cas de la Tulipe sauvage dont le territoire de Chimay est un des seuls endroits où est présente cette très rare espèce. Le site étant urbain, il est intéressant et assez aisé d'effectuer une discrète campagne d'affichage et d'information sur le site (Fiche-projet n°1, titre : **Tulipe sauvage**).

La fiche-projet n°3, titre : **Jonquille + Scille à deux feuilles**, tente d'éviter les récoltes massives de cette plante au site de Blaimont et d'empêcher la récolte de sa plante compagne, la Scille à deux feuilles, rare et protégée. Cette action est déjà menée depuis 3 ans.

Un projet d'affiche (poster, dépliant) reprenant en photos l'ensemble des plantes protégées de Chimay fait l'objet de la Fiche-projet n° 8, titre : **Les plantes protégées à Chimay**. Cette action serait à la fois informative et didactique mais son intérêt touristique doit également être souligné.

2. Protection des sites :

La **Réserve naturelle de Boutonville** fait l'objet de la fiche-projet n° 5 destinée à dynamiser les actions qui devraient aboutir vers l'agrément de cette réserve. Grâce à l'action de groupe, la gestion du site a repris et un dossier d'informations diverses est déjà en bonne voie.

La **Pelouse calcicole de Blaimont** (fiche-projet n° 2) est située sur les bords des falaises calcaires surplombant l'Eau Blanche. Elle a d'ores et déjà fait l'objet d'une gestion (débroussaillage) en mai 2004 et les relevés botaniques sont très prometteurs sur ce milieu rare (genévrier, cotonéaster, poirier sauvage, …).

Dans le même but de maintenir les derniers lambeaux de pelouses calcicoles de l'extrémité ouest de la Calestienne, la préservation des **Pelouses calcicoles des Monts de l'Air à Bailièvre et des Crayaux à Robechies** (fiche-projet n° 6), par une gestion adéquate (lutte contre les ligneux), sauvera la flore et la faune de ces coteaux.

La fiche-projet n° 4 prévoit quant à elle la sauvegarde d'une vaste **Prairie vaine à Estrée (Virelles)** où la faune et la flore sont remarquables.

3. Mesures didactiques et de sensibilisation :

La fiche-projet n° 7 (**Plantes invasives**) fera l'inventaire des sites de la commune ou sont repérées ces plantes étrangères et indésirables en tentant de faire diminuer ce problème sensible sur l'ensemble de nos régions et dont maints groupements se préoccupent, entre autre la recherche agronomique (Fac.Sc.Agro.Gx)

Enfin, la fiche-projet n° 9 tentera, par un biais plus ludique de faire participer la population à une meilleure connaissance de notre flore en présentant **Les plantes sauvages comestibles à Chimay**.

Les 4 actions de préservation des sites sont en parfaite adéquation avec les propositions concrètes reprises dans le rapport établi à la demande de la commune de Chimay : ***PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE , Etat des lieux et propositions de développement du patrimoine naturel*** *(E. GRAITSON, O. GUILLITTE – aCREA , octobre 2004).*

Les autres projets d'actions sont une application directe de la philosophie des PCDN en tentant d'impliquer la population dans des actions de connaissance et de préservation du patrimoine naturel au sens le plus large.

Michel ROUARD, coordinateur du groupe « Faune / Flore »

PCDN de Chimay

3.2.3. Groupe « Agriculture »

C'est lors de réunions de travail que le PCDN de Chimay a pris conscience de l'importance de créer un groupe « agriculture ». En effet, le caractère rural du territoire amenait régulièrement des réflexions sur l'agriculture, ses techniques et sa manière de s'intégrer durablement dans son environnement.
De leur côté, conscients que leur présence au sein du PCDN représentait un atout majeur dans la concrétisation de l'ensemble des actions en rapport ou non avec l'agriculture, les agriculteurs se sont motivés pour rédiger à leur échelle cinq fiches-projets dont l'objectif principal est de valoriser le travail de l'agriculteur au sein d'un environnement de qualité.

Ils souhaitent ainsi :

- démontrer que l'agriculture, malgré les contraintes environnementales qu'on lui impose, est une formidable activité qui favorise le dynamisme rural d'une région ;
- développer des outils qui serviront à respecter les obligations environnementales par l'amélioration des connaissances et l'information

Les fiches-projets se veulent simples et faciles à réaliser à moyen terme afin de motiver l'ensemble de la population agricole à participer aux futures actions qui seraient développées.
A l'avenir, les agriculteurs adapteront d'autres fiches-projets aux réalités de terrain.

Fiorella QUADU, coordinatrice du groupe « Agriculture »

La coordination de l'ensemble des actions est assurée par un comité de gestion composé de la coordinatrice des PCDN à la Région wallonne, du coordinateur local, de l'échevin de l'environnement, des représentants des différents groupes de travail. Le but de ce comité est de garantir la complémentarité des projets et leur adéquation avec l'objectif général de développement de notre patrimoine naturel.

4. Conclusion et perspectives

La richesse de notre patrimoine naturel est connue de tous, mais la prise de conscience de l'absolue nécessité de protéger, conserver et gérer celui-ci est moins répandue. C'est pourtant dans cet esprit que de nombreux bénévoles se sont investis dans les groupes de travail et ont élaboré les différentes projets.

Le PCDN ne doit pas rester un catalogue de bonnes intentions et une « machine à réunions » stérile. Certaines actions ont déjà pu être lancées, ne nécessitant que peu de moyens financiers (gestion d'une pelouse calcicole, de la réserve de Boutonville, mise en place d'une écloserie, consolidation de berges …).

Le travail qui reste à fournir sera de longue haleine, et les projets retenus actuellement ne sont qu'une première approche de la problématique de la conservation de notre nature. C'est pourquoi le PCDN doit rester en permanence ouvert à toute personne ou groupe désireux de rejoindre le partenariat dans l'objectif de renforcer des projets existants ou d'en défendre de nouveaux.

Enfin, la clé de la réussite d'un PCDN passe par une recherche de solutions en accord avec un maximum de partenaires. L'expérience nous a déjà montré que des solutions figées pouvaient se débloquer en mettant tous les acteurs autour de la table où lors de discussions de terrain. L'investissement dans le PCDN ne peut se faire qu'en acceptant totalement cette logique de coopération, en dehors de toute politique d'opposition/ affrontement entre groupes divers dont la nature restera toujours perdante.

Nous faisons le pari de réussir ce projet afin de pouvoir transmettre ce patrimoine de qualité aux générations futures.

5. Annexes

5.1. Fiches-projet

PCDN DE CHIMAY – GROUPE AGRICULTURE
Court terme

Fiche-projet n°1

Titre : Information concernant Natura 2000

Coordinateur : Cécile Hoedenaeken et Fiorella Quadu

Calendrier :
Diffusion de la cartographie au recensement 2005
Diffusion des informations concernant les sites et l'avancement des plans de gestion chaque année au recensement
Conférence en septembre 2005

Partenaires et engagements :
Centre Natura 2000 : informations et cartographie
Commune : diffusion de l'information
DNF : aide à la rédaction de la brochure

Objectifs :
Disposer de manière complète et accessible des informations concernant Natura 2000 afin que l'agriculteur puisse adapter l'exploitation de ses parcelles aux impositions, éviter les mauvaises interprétations et les erreurs de terrain, participer à la mise en place des plans de gestion avec les commissions qui les appliqueront.

Contenu :
1. Diffuser des cartes IGN des sites Natura2000 sur A3 par village auprès des agriculteurs qui en font la demande ou lors du recensement agricole annuel
2. Décrire les principales espèces et les habitats protégés dans les sites et fournir des recommandations pour leur maintien réunies dans une brochure
3. diffuser régulièrement l'état d'avancement de l'application des plans de gestion auprès des agriculteurs lors du recensement agricole
4. organiser une conférence d'informations
5. organiser une sous-commission pour régler les problèmes liés aux sites présents sur l'entité

Public cible :
Agriculteurs

Promotion :
InforChimay, Recensement agricole, Valves communales, Journal du PCDN, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Cartographie :
Diffusion de l'information : 100 euros par an
Brochure sur les sites Natura :
Conférence : 70 euros

Financement :
- acquis :
- rechercher : Direction de la Nature

Localisation : entité de Chimay

PCDN DE CHIMAY – GROUPE AGRICULTURE
COURT TERME

Fiche-projet n°2

Titre : Information concernant les mesures agri-environnementales

Coordinateur : Fiorella Quadu

Calendrier :
Décembre 2005 : conférence
Recensement agricole 2005 : diffusion de l'information
Permanences une fois par semaine de janvier à mars chaque année

Partenaires et engagements :
Faune & Biotopes : permanences techniques
DGA et Faune & Biotopes : conférence
Parc naturel Viroin-Hermeton : permanences administratives

Objectifs :
Accéder à une information détaillée au cas par cas des mesures agri-environnementales proposées et appliquer un maximum de mesures agri-environnementales

Contenu :
6. Organiser une conférence tout public sur les mesures agri-environnementales et la procédure pour leur déclaration
7. diffusion d'un résumé des mesures agri-environnementales
8. organiser une permanence pour l'aide technique et administrative des déclarations MAE avec un expert agréé

Public cible :
Agriculteurs

Promotion :
InforChimay, Recensement agricole, valves communales, Journal du PCDN, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Diffusion de l'information : 50 euros par an
Conférence : 70 euros
Permanence technique MAE : 0 euros
Permanence technique et administrative MAE : 40 euros par jour

Financement :
- acquis :
- rechercher : Direction de la Nature, commune

Localisation : entités de Chimay, Couvin, Viroinval

PCDN DE CHIMAY – GROUPE AGRICULTURE
Court terme

Fiche-projet n°3

Titre : Information concernant la mise aux normes des infrastructures de stockage

Coordinateur : Hervé Lieben

Calendrier :
De septembre à décembre : promotion
Décembre 2005 : conférence Nitrawal
Janvier 2006 : conférence DGA et Pojart ?

Partenaires et engagements :
Sillon Belge et DGA : conférence
Nitrawal : conférence

Objectifs :
Accéder à une information détaillée sur la mise aux normes des infrastructures de stockage

Contenu :
Organiser deux conférences tout public : Nitrawal pour le calcul des volumes de stockage nécessaires et Pojart-DGA pour la construction des infrastructures de stockage

Public cible :
Agriculteurs

Promotion :
InforChimay, valves communales, Journal du PCDN, site de la DGA, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Conférences : 140 euros

Financement :
- acquis :
- rechercher : commune

Localisation : entité de Chimay

PCDN DE CHIMAY – GROUPE AGRICULTURE
Moyen terme

Fiche-projet n°4

Titre : Analyse des eaux des cours d'eau

Coordinateur : Ernest Gotteaux

Calendrier : chaque année en période d'étiage

Partenaires et engagements :
Agriculteurs : priorités des points d'échantillonnage
Service de la Pêche : échantillonnage
Laboratoires de la Fagne : analyses

Objectifs :
- avoir en permanence une bonne indication de la qualité de l'eau des cours d'eau ;
- fournir à l'agriculteur une base objective lui permettant d'adapter son plan de pâturage

Contenu :
9. effectuer une campagne d'analyses annuelle
    a. en fonction des priorités, déterminer chaque année une quinzaine de points d'échantillonnage en accord avec le service de la Pêche
    b. déterminer les paramètres à analyser (analyses bactériologiques et physico-chimique)
10. réaliser une grille d'analyses vulgarisée avec explication des différents paramètres mesurés et les recommandations éventuelles pour les agriculteurs et diffuser auprès des agriculteurs concernés
11. en cas de gros problèmes, diffuser les analyses auprès des particuliers avec conseils pour des gestes écologiques au quotidien

Public cible :
Agriculteurs et particuliers

Promotion :
InforChimay, Valves communales, Journal du PCDN, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Analyses :……par an
Diffusion de l'information : 100 euros par an

Financement :
- acquis :
- rechercher : Direction de la Nature

Localisation : ruisseaux de l'entité de Chimay

PCDN DE CHIMAY – GROUPE AGRICULTURE
LONG TERME

Fiche-projet n°5

Titre : Information et développement de la biométhanisation

Coordinateur : Stéphane Canivet

Calendrier :
Juin 2005 : conférence avec IRCO
Septembre 2005 : étude de pré-faisabilité
Janvier 2006 : étude de faisabilité

Partenaires et engagements :
Bureau d'études IRCO : conférence, études de pré-faisabilité et faisabilité

Objectifs :
Obtenir l'information adéquate pour évaluer les potentialités de création d'une coopérative de traitement des effluents d'élevage par biométhanisation

Contenu :
1. organiser une conférence avec le facilitateur en biométhanisation + visite d'une coopérative de biométhanisation
2. déterminer les critères pour créer une coopérative
3. étude de pré-faisabilité
4. recherche des partenaires
5. étude de faisabilité

Public cible :
Agriculteurs

Promotion :
InforChimay, valves communales, Journal du PCDN, PALME, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Etude de faisabilité : 30 000 euros
Visite coopérative : 400 euros

Financement :
- acquis :
- rechercher : commune, PALME

Localisation : entité de Chimay

Thème/milieu : Gr Faune / Flore
Court terme

Fiche-projet n°1

Titre : Tulipe sauvage

Coordinateur (du projet) : *MM. Pohl, Rouard*

Calendrier : *Opération à renouveler chaque année le 1er avril*

Partenaires et engagements : *Les personnes membresdu groupe*

Objectifs : *Tenter de préserver la station chimacienne de Tulipe sauvage (plante protégée) de la cueillette par le public.*

Contenu :

- *impression d'une affichette*
- *pose sur le terrain et dépôt chez les riverains (e.a. le camping de Chimay)d'affichettes informatives*
- *rappel de l'action dans « Ma commune m'informe »*
- *l'information vers le CPAS serait souhaitée afin de garantir une préservation du côté nord de l'Allée des Princes (entretenu par le personnel du CPAS)*
- *La préservation d'une partie du site est à examiner le jour de la foire commerciale*

Public ciblé : *Les riverains du site principalement*

Promotion : *« Ma commune m'informe »*

Estimation budgétaire : *10 € pour l'impression et la plastification*

Financement :

- **acquis :** *copies faites par M. Rouard. Plastification ?*

- **à rechercher :** /

Localisation : *Allée des Princes à Chimay*

Thème/milieu : Gr Faune / Flore
Court terme

Fiche-projet n°2

Titre : Pelouse calcicole de Blaimont

Coordinateur (du projet) : *MM. Pohl, Rouard*

Calendrier : *Visite de gestion annuelle fin mai*

Partenaires et engagements :
- Les personnes membres du groupe
- Virelles Nature grâce à la présence de stagiaires
- Athénée royal, section Environnement
- Agent DNF du triage concerné
- Ville de Chimay (service des travaux)

Objectifs :
- Lutter contre l'envahissement ligneux d'une petite pelouse calcicole et sauvetage des derniers genévriers (plante protégée) de Chimay.
- Effectuer le suivi botanique pour voir l'évolution de la végétation.

Contenu :
Travaux de gestion légère annuelle.

Public ciblé : *Promeneurs, naturalistes, étudiants (en sylviculture …)*

Promotion :
- « Ma commune m'informe »
- Eventuellement la presse locale pour la présence du genévrier

Estimation budgétaire : *Collation pour les bénévoles : 50 €*

Financement :
- **acquis :**
- **à rechercher :**

Localisation : *Petite surface d'environ 20 m x 10 m située entre un sentier de promenade et la falaise de la vallée de l'Eau Blanche au site de Blaimont*

Thème/milieu : Groupe Faune / Flore
Court terme

Fiche-projet n°3

TITRE : JONQUILLE + SCILLE A DEUX FEUILLES

Coordinateur (du projet) : *S. Pierret*

Calendrier : *Affichage : 15 février 2005 + dépose des affiches : 1er avril.*
Action à renouveler chaque année.

Partenaires et engagements :

- *Virelles-Nature ;*
- *DNF ,Agents des triages concernés ;*
- *Ville de Chimay ;*
- *Imprimerie MICHAUX.*

Objectifs :

- *Eviter l'abus de cueillette de jonquille, sensibiliser le public à sa protection et à celle de la Scille à deux feuilles.*

Contenu :

- *Création d'une affiche + affichette (Pierret + Rouard).*
- *Pose sur le terrain (Blaimont + Boutonville + L'Escaillère, + Parc du Prince ?) le 15 février et dépose le 1er avril de chaque année : S. Pierret + DNF.*
- *Affichage aux mêmes dates dans les écoles, commerces, syndicat d'initiative supervisé par M. Abrassart*
- *Rappel annuel dans « Ma commune m'informe » le 15 février : M Leblon*

Public ciblé :

- *Les touristes (petite randonnée) ;*
- *Les « pilleurs commerçants » (généralement étrangers à la commune).*

Promotion : *Population locale, écoliers.*
« Ma commune m'informe »

Estimation budgétaire : - *environ 100 €/an (à confirmer selon le prix des affiches et de la plastification).*

Financement :

- ***acquis :*** *oui en partie si poursuite du sponsor Michaux.*
- ***à rechercher :*** *selon le coût exact : 100 € pour plastification de documents (éventuel).*

Localisation :

- *Blaimont ;*
- *Boutonville ;*
- *(vallée de l'Eau Noire à L'Escaillère) ;*
- *(Parc du Prince à Chimay).*

Thème/milieu : Groupe Faune / Flore
Court terme

Fiche-projet n°4

Titre : Prairie vaine à Estrée (Virelles)

Coordinateur (du projet) : *M. Rouard*

Calendrier : *Parvenir, dans un délai raisonnable (3 ans ?), à donner un statut de protection à cette prairie*

Partenaires et engagements :

- *Commune de Chimay (propriétaire, à vérifier) ;*
- *Virelles-Nature ;*
- *DNF ;*
- *RNOB ;*
- *Agriculteurs locataires.*

Objectifs :

- *protection d'une belle et importante station de* ***Dactylorhiza majalis*** REICHENBACH ; (= ***D. fistulosa*** (MOENCH) H. BAUM. & KÜN. *Orchidacée en régression, menacée ; la station est de plus de 100 pieds).*
- *Préserver le milieu de prairie et de mégaphorbiaie actuels, site attesté du Râle des genêts et de la Pie grièche grise.*

Contenu :

- *Réalisation d'inventaires biologiques (botanique, ornithologique, lépidoptères…)*
- *Dossier d'agréation à finaliser*
- *Contacts avec propriétaire, locataire(s) et partenaires divers des milieux naturalistes pour envisager les moyens de préserver l'intérêt faunistique et floristique, soit par création d'une réserve naturelle ou par une gestion appropriée par les agriculteurs via une convention.*

Public ciblé :

Promotion :

Estimation budgétaire :

-Remboursement frais kilométriques de l'expert.

Financement :

- **acquis :**
- **à rechercher :** *par transaction entre propriétaire et acheteur ou locataire éventuel.*

Localisation : *Virelles, Section B ; parcelle cadastrale 395 c.*

Thème/milieu : Groupe Faune/Flore
Court terme

Fiche-projet n° 5

Titre : Réserve naturelle de BOUTONVILLE

Coordinateur (du projet) : *H. Pohl (conservateur).*

Calendrier : *Le but serait d'obtenir l'agrément de la réserve dans trois ans maximum mais d'entamer les gestions urgentes dès avril 2005.*

Partenaires et engagements :

- *La commune de Chimay ;*
- *Ardenne et Gaume, asbl ; Les Bocages, asbl.*
- *La classe de 6ème de l'école communale de Baileux.*
- *La DNF ;*
- *La société de pêche locale ;*
- *Les habitants de Boutonville*
- *Les naturalistes :*

Objectifs :
Préserver la zone humide entre la route et le ruisseau. Il s'agit d'un marais particulièrement intéressant (e.a. les spectaculaires touradons de Carex paniculata L.). Tenter d'y intégrer les zones voisines : 2 versants boisés et une petite pelouse calcicole.

Contenu :

1. *Presser le propriétaire (Ville de Chimay) pour effectuer un réabornement (il semble que les limites de la parcelle soient vagues) : 2005.*
2. *Entamer d'urgence un début de gestion en coupant les frênes plantés (2005, 2006).*
3. *Faire un plan du site, dégager les priorités de gestion (2005, 2006).*
4. *Poursuivre l'inventaire botanique (Monsieur Pohl), rechercher les bonnes volontés pour les autres groupes (ornitho. : C. Noiret ? ; ortho. : S. Pierret ; papillons : M. Gillard ?)).*

Public ciblé : *La population de Boutonville, les écoles locales (plusieurs actions déjà réalisées par A. Laboureix et H. Pohl), les naturalistes, les randonneurs …*

Promotion : *Etablissement d'un document écrit qui sera la base de la gestion (et document indispensable vers une Réserve Naturelle Agréée).*
Une journée annuelle de gestion serait à prévoir avec annonce dans les médias locaux et communaux, la saison idéale serait fin mai.

Estimation budgétaire :
Remboursement des frais kilométriques de l'expert
Il est impossible de prévoir ce que coûtera la gestion future.

Financement :

- **acquis :** *Les bénévoles locaux + écoles.*

- ***à rechercher :*** *Aide auprès de la commune pour organiser les journées de gestion (personnel communal, matériel, sandwich/boisson, …).*
  ≈ 125 €/an.
  Aide de la RW dès l'agrément de la réserve.

Localisation : *Concerne les parcelles reprises sous les numéros 7d,8,6bau cadastre, section B*

THEME/MILIEU : GROUPE FAUNE / FLORE
COURT TERME

Fiche-projet n°6

Titre : Pelouses calcicoles des Monts de l'Air à Bailièvre et des Crayaux à Robechies

Coordinateur (du projet) : *Henri Pohl*

Calendrier : *Travaux pour 2006 :*

- *Enlèvement des épineux*
- *Fauche tardive après le 15 août*
- *Enlèvement des épicéas (Crayaux)*

Partenaires et engagements :

- *Bénévoles : section agro-environnement da l'Athénée Royale de Chimay ainsi que les personnes répondant à l'appel pour les journées de gestion*
- *La commune de Chimay*

Objectifs :

Etablir la cartographie (propriétaires des lieux ?) et élaborer un plan de gestion. Maintenir le caractère ouvert des sites (de pelouse).

Contenu :

- *Réalisation d'inventaires biologiques le plus tôt possible*
- *Travaux de gestion légère annuelle à programmer*

Public ciblé : *la population de Bailièvre et Robechies*

Promotion : *appel aux journées de gestion dans « Ma commune m'informe »*

Estimation budgétaire : *Frais journée de gestion : collation bénévoles 50 €*

Financement :

- **Acquis :** *bénévoles + section agro-environnement de l'A.R.de Chimay*
- **À rechercher :**

Localisation : *lieux- dits à Bailièvre et Robechies (carte à joindre)*

Thème/milieu : Groupe Faune/Flore
Moyen terme

Fiche-projet n° 7

Titre : Plantes invasives

Coordinateur (du projet) : *H. Pohl.*

Calendrier :

Bibliographie, documentation et relevé des sites : 2005 et 2006, édition d'une carte : 2007.
Parvenir au point 4 du contenu dans 4 ans : 2008.

Partenaires et engagements :

Les groupes scolaires de la commune ;
Les associations de jardiniers amateurs
Les botanistes amateurs
Virelles-Nature
Collaboration avec les PCDN environnants.

Objectifs : *Quelques espèces de plantes exotiques et introduites chez nous, ont une tendance à se diffuser et à devenir envahissantes. Elles présentent souvent une menace pour la flore indigène (par exemple : la Renouée du Japon).*

Contenu :

1. *Recueillir une information sur ces plantes pour faire une synthèse à caractère local à diffuser. Envisager les moyens de lutte éventuels.*
2. *Faire les relevés des sites existants sur la commune.*
3. *Dresser une carte de la commune avec endroits à assainir.*
4. *Diffuser l'information.*

Public ciblé :

Particuliers, jardiniers, service « vert » de la commune, jardineries ;
Sections « environnement » et « sylviculture » des écoles locales.

Promotion :

Infor-Chimay + site www.ville.de.chimay.be
Contact direct avec les enseignants.

Estimation budgétaire :

≈ 15 €/an de frais administratifs, copies, plastification de documents.
Remboursement des frais kilométriques de l'expert.

Financement :

- **acquis :**
- **à rechercher :** *auprès de la commune*

Localisation : *territoire de la commune*

Thème/milieu : Gr Faune / Flore
Moyen terme

Fiche-projet n°8

Titre : Les plantes protégées à Chimay

Coordinateur (du projet) : *H. Pohl*

Calendrier : *Période 2005-2008*

Partenaires et engagements : *DNF, bénévoles, Virelles Nature*

Objectifs : *Informer, par dépliant et poster, de la présence de plantes protégées sur le territoire de la commune de Chimay et les faire connaître.*
Attirer l'attention sur la biodiversité locale

Contenu : *Liste des plantes protégées*
Photos des plus remarquables (ou de la totalité ? / ± 80)

Public ciblé : *Population de Chimay, écoles, touristes*
Sections environnement et sylviculture des écoles locales

Promotion : *Dépliant toutes boîtes et poster pour les habitants de la commune, les écoles, le syndicat d'initiative .*
Site internet de la commune

Estimation budgétaire : *voir devis auprès d'un imprimeur*

Financement :

- **acquis :** /
- **à rechercher :** *subvention auprès de la Région à introduire par la commune*

Localisation : *Territoire de la commune*

Thème/milieu : Gr Faune / Flore
Moyen terme

Fiche-projet n°9

Titre : Les plantes sauvages comestibles à Chimay

Coordinatrices (du projet) : *B.Chardon et M. Abrassart*

Calendrier : *Publication de plusieurs fiches annuelles*

Partenaires et engagements : *Bénévoles*
Nature et Progrès

Objectifs : *Informer le public de l'existence et de la valeur culinaire de ces plantes*

Contenu : *Relever et reconnaissance des plantes sauvages, récoltes raisonnées de celles ci dans leur milieu naturel*
Rechercher l'origine et l'utilisation qu'en faisaient nos aïeux
Recueillir des informations sur leurs propriétés et leur utilisation potentielle
Déterminer les milieux naturels de croissance
Diffuser l'information quant à leur utilisation en cuisine
Préparation de recettes

Public ciblé : *Les enseignants du fondamental et du secondaire inférieur*
Les amateurs de cuisine originale

Promotion : Fiches à diffuser dans Infor Chimay

Estimation budgétaire : *Photos, photocopies et film pour montage audiovisuel : ~125 € (?)*

Financement :

- **acquis :** /
- **à rechercher :**

Localisation : *Territoire de la commune*

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : Oise-Wartoise

Court terme

Fiche-projet n° 1

Titre : Protection de l'OISE

Coordinateur : **P. Peiffer**

Calendrier : **chaque année en début de saison estivale.**

Partenaires et engagements : **pêcheurs, DNF (service forestier + pêche), gérants du site « La Camargue », résidents motivés.**

Objectifs : **sensibilisation à la propreté et à la vie de la rivière tenant compte de la zone Natura 2000 située juste en aval.**

Contenu : **rencontre avec les publics concernés, distribution d'un document d'information « vitrine de nos rivières ».**

Public ciblé : **résidents du camping.**

Promotion : **presse locale**

Estimation budgétaire : **néant.**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **parc résidentiel de la Camargue**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : Villers-la-Tour
Court terme

Fiche-projet n° 2

Titre : consolidation d'une berge de l'Eau Blanche

Coordinateur : **P. Peiffer**

Calendrier : **printemps 2005**

Partenaires et engagements : **pêcheurs locaux, service voyer, DNF (Service forestier + pêche), riverains.**

Objectifs : **empêcher la dispersion de la rivière de manière à sauvegarder un très beau secteur de frayère pour les truites indigènes.**

Contenu : **consolidation et relèvement de la berge gauche sur une dizaine de mètres au moyen de matériaux (moellons) trouvés sur place, stabilisés par techniques végétales (utilisation de boutures de saules buissonnants)**

Public ciblé : **pêcheurs, riverain.**

Promotion : **presse locale**

Estimation budgétaire : **néant**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher :**

Localisation : **zone aval du Trou du Loup (tunnel chemin de fer)**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : Villers-laTour
Court terme

Fiche-projet n° 3

Titre : Franchissement d'obstacles à la libre circulation du poisson

Coordinateur : **C. Boisnard – P. Peiffer - H. Lieben**

Calendrier : **2005 à 2007**

Partenaires et engagements : **pêcheurs, riverains, service voyer, DNF (service forestier + pêche)**

Objectifs : **assurer la libre circulation du poisson de manière à favoriser sa reproduction.**

Contenu : **envisager avec les propriétaires des barrages et les services compétents une solution aux problèmes de franchissement des obstacles par les poissons.**
Suivant les cas :

- **supprimer l'obstacle**
- **aménager l'obstacle**
- **créer une passe à poissons**
- **envisager l'ouverture du barrage pendant la fraie**

Public ciblé : **pêcheurs**

Promotion : **presse locale, « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré ».**

Estimation budgétaire : **suivant solution retenue.**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher :**

Localisation : **voir convention « obstacles », points 1061, 1062, 1063, 1064.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : tous

Court terme

Fiche-projet n° 4

Titre : Document – vitrine de nos rivières

Coordinateur : **C. Boisnard – P. Leblon.**

Calendrier : **le plus tôt possible, de manière à en disposer pour la cérémonie de signature de la charte.**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche),Ville de Chimay, Service voyer, pêcheurs, naturalistes scientifiques, inter-PCDN (Chimay – Couvin –Viroinval), riverains, agriculteurs.**

Objectifs : **Sensibilisation à la beauté de nos cours d'eau, leur intérêt et la nécessité de les protéger – découverte de la réserve de Boutonville.**

Contenu : **Réalisation d'un document à distribuer dans toute l'entité, à mettre à la disposition des écoles, communautés, Office du tourisme, professions libérales et hôpital (salles d'attente).**
Constitution d'un comité de rédaction : Hervé Lieben, Michel Rouard, Frédéric Mouchet, Philippe Peiffer, Claude Leblon, Pierre Leblon, Henri Pohl, Fiorella Quadu, Claude Boisnard.

Public ciblé : **tout public**

Promotion :

Estimation budgétaire :

- **Impression de 7000 brochures, 8 pages, quadri, format fini A4 : 1.435 € tvac.**
- **Composition, prix maximum : 112 € par page.**
- **Distribution par la poste de 4.289 exemplaires : 249 €**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher : Direction de la Nature, Ville de Chimay.**

Localisation : **Entité de Chimay**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupes : St-Remy – Chimay et R. de Boutonville.
Court terme

Fiche-projet n° 5

Titre : opération rivière-propre

Coordinateur : **W. Fostier – C. Boisnard – A. Laboureix.**

Calendrier : **chaque printemps**

Partenaires et engagements : **Ville de Chimay, Service voyer provincial, pêcheurs, DNF (service forestier et pêche), riverains, naturalistes, écoles, mouvements de jeunesse.**

Objectifs : **Sensibilisation à la propreté de nos cours d'eau.**

Contenu : **Enlèvements des déchets dans la rivière et ses rives après les crues d'hiver.**

Public ciblé : **Pêcheurs, riverains, promeneurs, mouvements de jeunesse, écoles**

Promotion : **presse locale**

Estimation budgétaire : **casse-croûte + boissons, gants, sacs-poubelle.**

Financement : **Ville de Chimay**

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **L' Eau Blanche entre le pont de St-Remy et le pont de l'ancien chemin de fer + le ruisseau de Bardompré dans ses derniers mètres avant la confluence.**
Le ruisseau de Boutonville.

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » St-Remy – Chimay (pêcheurs)

Court terme

Fiche-projet n° 6

Titre : Gestion du droit de pêche dans l'Eau Blanche

Coordinateur : **W. Fostier**

Calendrier : **mars 2005.**

Partenaires et engagements : **Ville de Chimay, DNF (service forestier et pêche), pêcheurs.**

Objectifs : **Les pêcheurs souhaitent mettre en valeur un parcours de pêche sur l'Eau Blanche ; il faut donc qu'un organisme officiel et compétent soit chargé de sa gestion.**
Il a été souhaité à l'unanimité que la DNF (Cantonnement de Chimay) soit chargée de cette mission.
Le premier but à atteindre est la protection de l'*ombre commun*, salmonidé présent en aval de ce parcours, mais empêché de progresser vers l'amont par la présence d'un barrage infranchissable.
Une vingtaine de géniteurs ont été introduits dans la zone concernée, il faut donc les préserver jusqu'à leur dissémination naturelle par des mesures restrictives dans la pratique halieutique (suppression des ardillons aux hameçons, proscrire les asticots et autres larves naturelles, pêche au moyen d'un hameçon simple, couper le fil en cas de capture…)

Contenu : **Les berges du parcours concerné étant la propriété de la Ville de Chimay, une demande a été adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins en vue d'une cession du droit de pêche à la DNF (Cantonnement de Chimay).**

Public ciblé : **Pêcheurs.**

Promotion : **Presse locale, « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré ».**

Estimation budgétaire : **Néant.**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Berges communales entre le pont de l'ancien chemin de fer à Chimay et le pont de St-Remy.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Bardompré
COURT TERME

Fiche-projet n° 7

Titre : Epuration des eaux usées

Coordinateur : **S. Dumoulin – H. Lieben**

Calendrier : **dépendant des autorités compétentes.**

Partenaires et engagements : **Ville de Chimay, Service voyer provincial, Igretec, riverains.**

Objectifs : **Trouver ensemble une solution technique pour la suppression des rejets d'eaux usées dans le ruisseau.**

Contenu : **envisager de collecter les eaux usées susceptibles d'être dirigées vers le réseau existant ou un autre procédé d'épuration.**

Public ciblé : **riverains, pêcheurs, promeneurs**

Promotion :

Estimation budgétaire : **à charge des autorités compétentes, voire des riverains .**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **ruisseau de Bardompré depuis le confluent avec l'Eau Blanche jusqu'au Moulin Henrot.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupes : St-Remy – Chimay et Villers-laTour.

COURT TERME

Fiche-projet n° 8

Titre : Suivi introduction de l'ombre commun dans l'Eau Blanche

Coordinateur : **C. Boisnard – W. Fostier**

Calendrier : **2005 et suivantes**

Partenaires et engagements : **Pêcheurs, DNF (service forestier et pêche), scientifiques.**

Objectifs : **Suivi de l'introduction et information vers les pêcheurs et les scientifiques.**

Contenu : **Réalisation d'inventaires piscicoles (pêches électriques) et transmission des résultats.**

Public ciblé : **pêcheurs et scientifiques.**

Promotion : **Presse locale , « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré ».**

Estimation budgétaire : **néant**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **L'Eau Blanche à Chimay, St-Remy et Villers-la-Tour.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : Tous.
Court terme

Fiche-projet n° 9

Titre : Signalisation dissuasive contre l'abandon de déchets.

Coordinateur : **C. Boisnard + les coordinateurs de tous les sous-groupes.**

Calendrier : **immédiatement après l'opération « rivière propre » (voir fiche n°6).**

Partenaires et engagements : **Ville de Chimay, Service voyer provincial, DNF (service forestier + pêche), riverains, pêcheurs.**

Objectifs : **Dissuader d'abandonner des déchets dans la rivière et ses abords.**

Contenu : **- Réalisation de panneaux (15) « Cet endroit a été nettoyé par des bénévoles, respectez-le »**
- Placement de ces panneaux aux endroits stratégiques.

Public ciblé : **Citoyens.**

Promotion : **Presse locale.**

Estimation budgétaire : **300€**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher : Ville de Chimay, Direction de la Nature**

Localisation : **Entre le pont de St-Remy et le pont de l'ancien chemin de fer à Chimay, ruisseau de Boutonville (abords frayères).**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : Tous.
Court terme

Fiche-projet n° 10

Titre : journée « école de pêche »

Coordinateur : **C. Boisnard – J. Demoitié**

Calendrier : **2005 - 2006**

Partenaires et engagements : **pêcheurs, DNF (service forestier et pêche)**

Objectifs : **Connaissance du milieu aquatique, du point de vue piscicole et halieutique.**

Contenu : **Journée de formation théorique et pratique organisée par la Commission piscicole provinciale du Hainaut.**

Public ciblé : **Pêcheurs, aspirants.**

Promotion : **Presse locale, « Le Pêcheur Fédéré », « Le Pêcheur Belge ».**

Estimation budgétaire :

- **Formateur : 11 € par jour.**
- **Déplacement formateur : 0,2692 €/km (min. 40km)**

Difficile à chiffrer avant les inscriptions à la formation.
Exemple : 30 inscrits = 2 moniteurs avec chacun un déplacement de 80 km : 65 €
Sur base des barèmes 2005 → sujet à modification.

Financement :

- **Acquis : local communal (réfectoire école ?) pour formation théorique et repas.**
- **A rechercher : Direction de la Nature.**

Localisation : **Local pour formation théorique et l'Eau Blanche entre le pont de St-Remy et l'ancien pont de chemin de fer à Chimay.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Bardompré.
Court terme

Fiche-projet n° 11

Titre : suppression obstacle

Coordinateur : **S. Dumoulin – C. Boisnard**

Calendrier : **2005**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier + pêche), Ville de Chimay, riverains, Atelier protégé « La Boulaie »**

Objectifs : **rétablir la libre circulation des truites indigènes dans le ruisseau de la Briolerie en vue de la fraie.**

Contenu : **Suppression de la dénivellation constituée par un barrage, descendre le plafond du bief amont sur une quinzaine de mètres et stabiliser les berges.**
Eventuellement aménager un palier dans la zone aval.

Public ciblé : **pêcheurs, riverains, naturalistes.**

Promotion : **Presse locale, « Le Pêcheur Belge », Le Pêcheur Fédéré ».**

Estimation budgétaire :

Financement : **Ville de Chimay, riverain (M. Beauduin)**
- **Acquis : participation du service des travaux**
- **A rechercher**

Localisation : **Ruisseau de la Briolerie à l'aval de l'étang Brouhon.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Bardompré.
Court terme

Fiche-projet n° 12

Titre : suppression d'obstacle

Coordinateur : **S. Dumoulin – C. Boisnard**

Calendrier : **2005**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier + pêche), Service voyer provincial, Atelier protégé « La Boulaie », riverains.**

Objectifs : **rétablir la libre circulation des truites indigènes dans le ruisseau de Bardompré en vue de la fraie.**

Contenu : **Démontage barrage et aménagement d'un palier en aval.**

Public ciblé : **Pêcheurs, riverains, naturalistes.**

Promotion : **Presse locale, « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré ».**

Estimation budgétaire : **néant**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Ruisseau de Bardompré au lieu-dit « Ancienne scierie Brouhon ».**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Bardompré.
Court terme

Fiche-projet n° 13

Titre : Restriction zones de pêche

Coordinateur : **S. Dumoulin – C. Boisnard – P.Peiffer**

Calendrier : **2005**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche), pêcheurs, riverains.**

Objectifs : **Protéger une zone contenant une quantité importante de géniteurs de truites indigènes à l'aval d'un obstacle majeur (Moulin Henrot).**
Constitution d'un stock de géniteurs destinés à l'écloserie de Forges (voir fiche 14).

Contenu : **Consultation des riverains pour interdire la pêche dans cette zone et placer des panneaux d'interdiction.**

Public ciblé : **Pêcheurs, naturalistes.**

Promotion : **presse locale, « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré »**

Estimation budgétaire : **néant**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Ruisseau de Bardompré, de l'aval du barrage du Moulin Henrot jusqu'au confluent avec l'Eau Blanche.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Bardompré.
Court terme

Fiche-projet n° 14

Titre : Ecloserie

Coordinateur : **S. Dumoulin**

Calendrier : **2004 et suivantes.**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche), propriétaire privé, pêcheurs (Fonds piscicole).**

Objectifs : **Reproduire artificiellement les truites indigènes prélevées dans le ruisseau de Bardompré (voir fiche 13) de manière à suppléer la fraie devenue impossible dans le ruisseau de Bardompré (barrages, colmatage des frayères par piétinement de bétail, pollutions des villages de Forges et Bourlers).**

Contenu :

- **Remettre en fonctionnement le matériel de l'écloserie.**
- **Capturer et faire pondre les truites.**
- **Assurer la surveillance et le suivi des éclosions.**
- **Déversement des alevins dans les affluents de l'Eau Blanche.**

Public ciblé : **Pêcheurs.**

Promotion : **Presse locale, « Le Pêcheur Belge », « Le Pêcheur Fédéré »**

Estimation budgétaire : **300€**

Financement :

- **Acquis : Fonds piscicole (Fédération Charleroi-Thuin)**
- **A rechercher**

Localisation : **Propriété privée sur les sources du ruisseau de l'Ermitage à Forges.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Boutonville.
Court terme

Fiche-projet n° 15

Titre : Sensibilisation pédagogique.

Coordinateur : **A. Laboureix**

Calendrier : **2006 et suivantes.**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche), pêcheurs, école communale de Baileux, Comité de gestion de la réserve de Boutonville.**

Objectifs : **Sensibiliser les jeunes à l'écosystème « rivière ».**

Contenu : **Visite sur site, inventaire piscicole par pêches électriques, découverte des macroinvertébrés, vérifier le suivi de la fraie des truites indigènes,…**
Constitution d'un dossier pédagogique en collaboration avec comité de gestion de la réserve de Boutonville, publications M.R.W.

Public ciblé : **Classes de 5ème et 6ème primaire, riverains, pêcheurs, naturalistes.**

Promotion : **Presse locale.**

Estimation budgétaire : **néant.**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Tout le parcours du ruisseau de Boutonville.**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Boutonville.
Court terme

Fiche-projet n° 16

Titre : Suppression des obstacles.

Coordinateur : **J.P. Stoclet, C. Boisnard.**

Calendrier : **2005 - 2006**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche) , Service voyer provincial, société de pêche locale, riverains.**

Objectifs : **supprimer les obstacles à la libre circulation des truites indigènes en vue de la fraie.**

Contenu : **Démontage des obstacles ou aménagement en passe à poissons suivant les cas.**

Public ciblé : **Pêcheurs, écoles, naturalistes.**

Promotion : **presse locale.**

Estimation budgétaire : **néant**

Financement :

- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Divers endroits sur le parcours du ruisseau de Boutonville et principalement les sources situées au lieu-dit « Pré du Bois ».**

PCDN de Chimay – Groupe « RIVIERES » - sous - groupe : R. de Boutonville.
Court terme

Fiche-projet n° 17

Titre : Protection des frayères

Coordinateur : **J.P. Stoclet**

Calendrier : **2005 et suivantes**

Partenaires et engagements : **DNF (service forestier et pêche), pêcheurs, riverains, Ville de Chimay, étudiants techniciens en environnement de l'Athénée de Chimay (M. Versaevel)**

Objectifs : **Protéger les zones sensibles destinées à la fraie des truites indigènes contre les prédateurs (hérons) et sensibilisation du public (promeneurs, VTT).**

Contenu : **réalisation d'un clayonnage au moyen de branchages sur les zones- frayères les plus exposées à la prédation.**
Installation de panneaux incitant à la propreté les sites traversés par les frayères.

Public ciblé : **Pêcheurs, écoles.**

Promotion : **Presse locale.**

Estimation budgétaire : **5 des 15 panneaux prévus dans la fiche 9.**

Financement :
- **Acquis :**
- **A rechercher**

Localisation : **Ruisseau du Pré des Bois (petit affluent – frayère)**

PCDN de Chimay – Groupe « rivière »

Moyen terme

Fiche-projet n° 18

Titre : Sensibilisation à l'accès du bétail aux cours d'eau

Coordinateur : H. Lieben, Cl. Boisnard, F. Quadu

Calendrier :
Novembre 2005 : recensement de terrain
1er trimestre 2006 : détermination des systèmes d'abreuvement les plus adéquats
2006 et suivantes : pose des clôtures et aménagement des points d'abreuvement

Partenaires et engagements :
DNF (services forestier et pêche) : recensement des points à aménager et des prairies à clôturer
Agriculteurs : recensement, aménagement des points d'abreuvement et pose de clôtures
D. Leboeuf : aide à la réalisation de la brochure

Objectifs :
Pose des clôtures et aménagement des points d'abreuvement afin d'améliorer l'état des berges de certains endroits des cours d'eau

Contenu :

6. en collaboration avec les services forestier et pêche et les agriculteurs, recenser et cartographier les points à aménager pour l'abreuvement du bétail et les prairies où la pose des clôtures est nécessaire
7. déterminer les systèmes d'abreuvement les plus adéquats à mettre en œuvre en négociation avec l'agriculteur concerné
8. suivi de l'aménagement des points d'abreuvement et pose des clôtures
9. éditer une brochure de recommandations pour l'aménagement d'abreuvoirs
10. organiser une conférence sur « la qualité de l'eau des cours d'eau sur la santé animale et la productivité des bovins »

Public Cible :
Agriculteurs et pêcheurs

Promotion :
InforChimay, valves communales, Journal du PCDN, Passe Partout

Estimation budgétaire :
Edition brochure : 500 euros
Cartographie : 200 euros

Financement :

- acquis :
- a rechercher : DNF (Direction de la nature, services forestier et Pêche) et commune

Localisation : entité de Chimay

5.2. Partenaires

Il s'agit du partenariat élargi, reprenant les personnes ayant manifesté leur intérêt (ne fût-ce que de manière ponctuelle) pour les groupes en question.

Comité de gestion

ABRASSART	Monique	Privée	GT Faune / Flore
BOISNARD	Claude	Service pêche D.N.F;	GT Rivières
HAUREGARD	Catherine	Coordinatrice Région wallonne	
LEBLON	Pierre	Coordinateur local	
LOUETTE	Robert	Privé	
PIERRET	Sébastien	Virelles Nature	GT Faune / Flore
POHL	Henri	Réserve de Boutonville	GT Faune / Flore
PUISSANT	Marc	Echevin de Chimay	
ROUARD	Michel	D.N.F. Chimay	GT Faune / Flore

Groupe "Agriculture"

BAUDOUIN	Xavier	Bourlers
CANIVET	Henri	Baileux
CANIVET	Stéphane	Baileux
CHARON	J-C	Virelles
FERON	Jacques	Villers-la-Tour
GOTTEAUX	Ernest	Forges
HOEDENAKEN	Cécile	Virelles
LEROY	Xavier	Chimay
LIEBEN	Hervé	Seloignes
MASSON	Guy	Bailièvre
PIERRET-BOSQUEE	Jean-Marie	Bourlers
VANDEVELDE	Jacques	Vaulx
WIAME	Antoine	Bailièvre

Groupe "Faune / Flore"

ABRASSART	Monique	Privée	Villers-la-Tour
BARJASSE	Alain	Ing chef cantonnement Chimay	Chimay
CHARDON	Béatrice	Nature et Progrès	Forges
COUSOT	Patrick	Réserve naturelle Fourchinée	Bourlers
DERZELLE	Hugues	Privé	Lompret
DEHASSE	Yannick	Coordinateur PCDN Froidchapelle	Virelles
DUMOULIN	Sébastien	ASBL Mellifica	Forges
FRANCOIS	Cédric	Virelles Nature	Rance
PIERRET	Sébastien	Virelles Nature	Virelles
POHL	Henri	Conservateur réserve de Boutonville	Baileux
ROUARD	Michel	D.N.F. Chimay	Chimay
VERSAEVEL	Jean -Jacques	Athénée Royal Chimay section environnement	Pesche

Groupe "RIVIERES"

BACHELARD	Michel	Pêcheur	St Remy
BACHELLERIE	Jacky		Chimay
BEYLS	Jean-Pierre	Pêcheur	Baileux
BOISNARD	Claude	Service pêche D.N.F;	Treignes
BOUILLON	Freddy	Privé	Chimay
BROGNEAUX	Arthur	Président pêcheurs Chimay	Marcinelle
BRY	Gérard	Pêcheur	Bailièvre
CALCUS	Daniel	Privé	Chimay
CARNOYE	Christophe	Pêcheur	Virelles
CASTIN	Michel		Nismes
CHAMPENOIS	Jean	Privé	Chimay
CHERMANNE	Bruno	Pêcheur Belge	Solre-St-Gery
COENE	Harry	Privé	Chimay
CORNET	Jean	Pêcheur Seloignes	Rosée
COUSOT	Patrick	RNOB (Fourchinée)	Bourlers
CROMBEZ	Alphonse	Pêcheur	Chimay
DALNE	Charles	Privé	Chimay
DAMMAN	Eric	Privé	Petigny
DEDONCKER	Roger	Pêcheur (Boutonville)	Baileux
DEMOITIE	Jean	Fédération Pêche Hainaut	Erquelines
DENISON	Daniel	Pêcheur	Chimay
DESGAIN	François	Privé	Villers-la-Tour
DESORBAY	Michel & Ariane	Privé	Chimay
DEVILLE	Daniel	Privé	Forges
DUCARME	Georges	Fédération Pêche Hainaut	Strée
DUMOULIN	Sébastien	D.N.F. Chimay (Bourlers)	Forges
DYSSERINCK	Francis	Pêcheur	Chimay
ERNOTTE	Jacques	D.N.F. Chimay	Robechies
FINET	Sébastien	Pêcheur	Chimay
FOSTIER	Louis	Pêcheur	Chimay
FOSTIER	Willy	Pêcheur (St Remy)	St Remy
FRANCOIS	Louis		Baileux
GOBEAUX	Roger	Pêcheur Seloignes	Seloignes
GOUSEE	Jacques		Chimay
HALLET	Frédéric		Vierves-sur-Viroin
HARDY	Johnny	Pêcheur	Chimay
HAUREGARD	Catherine	Coordinatrice Région wallonne	Jambes
JIMENO	Emmanuel	Privé	Chimay
LABOUREIX	Auguste	D.N.F. Chimay	Baileux
LEBLON	Claude		Chimay
LEBLON	Pierre	Coordinateur PCDN	Baileux
LECLERCQ	Frédéric	Pêcheur	Chimay
LEROY	Xavier	Agriculteur	Chimay
LEURQUIN	Jean-Baptiste	Service pêche D.N.F;	Beauraing
LIEBEN	Hervé	Service voyer	Seloignes
LOUETTE	Robert	Privé	Forges
LOUIS	Hervé	Commissaire voyer	Lobbes
MALGHEM	Olivier	Privé	Chimay
MAREE	Francis		Anor - F
MAREE	Jeoffrey	Etudiant stagiaire	Anor - F
MARQUETTE	Laurent	Pêcheur	Chimay
MARTELLEUR	Isidore	Pêcheur	Macon
MICHELET	Lucie	Privée	Chimay
MICHEZ	Claudine	Privé	Chimay
MOUCHET	Frédéric	Chercheur FUSAGx	Lompret

NAVEAUX	Robert	Fonds piscicole du Hainaut	Bersillies-l'Abbaye
PEIFFER	Philippe	D.N.F. Chimay	Villers-la-Tour
PIERRET	Sébastien	Virelles Nature	Virelles
PIRLOT	Olivier	Pêcheur	Bailièvre
PUISSANT	Marc	Echevin de Chimay	Vaulx
ROUARD	Michel	D.N.F. Chimay	Chimay
SALMON	Hildebert	Pêcheur Seloignes	Seloignes
SCAF	André	Pêcheur	Bailièvre
SMET	Eric	Pêcheur	Bourlers
STOCLET	Jean-Pol	Pêcheur (Boutonville)	Baileux
VAISIERE	Yves	Pêcheur	Chimay
VERHOEVEN	Jean	Pêcheur Seloignes	Momignies
WAROQUIEZ	Raphaël		Vaulx

5.3. Revue de presse